

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
*tenu à Paris le 25 septembre 2010*

Président de séance : Guy Dugué  
Secrétaire : Richard Guesde  
Trésorier : Jacques Desheulles

**L'ordre du jour était le suivant :**

- 1°) Rapport d'activité de l'association.
- 2°) Rapport financier de l'exercice 2009.
- 3°) Approbation des comptes de l'exercice 2009.
- 4°) Montant de la cotisation pour l'année 2010.
- 5°) Renouvellement de la moitié des membres du CA.
- 6°) Devenir de l'association
- 7°) Date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2011.
- 8°) Questions diverses.

**Etaient présents ou représentés (pouvoir),** Mesdames et Messieurs :

AERTS Jean, BAZILLAC-MAUREY Maryse, BERGEVIN Patrick (pouvoir), BRUXELLE Jean,  
BUSSONE Michel, CHECOURY Alain, COLLET Jean-Pierre, DALLE-HENRI Anne-Marie, DAURY Richard,  
DESHEULLES Jacques, DUGUE Guy, DUMAND-CHAMPION Marie-Antoinette,  
DUMAS-PRIMBAULT-LAHILAIRE Danièle, EUDIER Héléne, FARCET Jean-Pierre,  
FAUGERON-BUSSONE Anne, FRETIN Jean, GALLAVARDIN Marc, GAUGER-SASSOON Christine,  
GUESDE Richard, GUIBERT Gilles, GUILLOT Marie, HARDY Colette, HELIX Bernard, HENRI Jean-Paul,  
HUBERT Charles, HUCHON Alain, JAPHET Nicole (pouvoir), JARRIX-SALSON Danièle,  
JEZEQUEL-EGUERRE Annie, JOLY Hervé, JOSSAY Michel, JOURDANNEAU Jean-Jacques,  
LAHILAIRE Pierre, LAVABRE Jean, LE CORRE Joël, LECLERC DU SABLON Marc,  
LEFAURE-GHEUX Chantal, LEGROS Hervé, LEREBOUR Florent, LEROY-BERGEVIN Héléne,  
LOMBARDI Robert, MAGNANT-HUCHON Florence, MANGIN-LAZARUS Caroline, MUTZ Richard,  
NGUYEN-THANH Loan, NORDMANN Frédéric, PERES Marie Louise (pouvoir), REBIERE-RAPHAEL Martine,  
ROSTAIN Bruno, ROTH-OZIL Viviane, ROUBAUD-JOLY Christine, SACHET Annick,  
SARI-LERET Marie-Laure, TAMBURINI-VAN DEN BOSSCHE Marie Claude (pouvoir), TORCHIN Dalhia,  
VERRY-LEREBOUR Anne.

**Ouverture de l'assemblée à 17 heures,** Guy DUGUE accueille et remercie les 53 membres qui ont bien voulu participer à cette Assemblée Générale Ordinaire (AGO), ainsi que les 4 qui ont communiqué leurs pouvoirs. Il remercie également les 118 adhérents à jour de leur cotisation 2010.

Il rappelle que l'AGO peut valablement délibérer quel que soit le nombre de participants (présents et représentés), les décisions étant prises à la majorité absolue des suffrages. La proposition que les suffrages soient exprimés à main levée est acceptée à l'unanimité.

**1°) Rapport d'activité 2009 de l'association.**

Guy DUGUE évoque l'activité du CA en 2009, essentiellement consacrée à l'organisation de la seconde journée de retrouvailles d'aujourd'hui 25 septembre 2010.

**2°) Rapport financier de l'exercice 2009.**

Jacques DESHEULLES présente le rapport financier de l'exercice 2009. Il rappelle que le solde au 31/12/2008 était de +1974,85 € (compte courant et compte sur livret). Le montant des recettes 2009 (cotisations des adhérents, dons et intérêts sur livret) s'élève à 2227,51 €, celui des dépenses (frais administratifs, organisation de l'AGO 2009 et acompte pour la soirée du 25/09/2010) à 2519,40 €, le bilan étant débiteur de -291,89 €. Le solde au 31/12/2009 (compte courant et compte sur livret) s'élève à +1682,96 €.

**3°) Approbation des comptes de l'exercice 2009**

Les comptes de l'exercice 2009 clos au 31/12/2009 sont soumis au suffrage de l'assemblée. Ils sont approuvés à l'unanimité des participants (moins une abstention). Jacques DESHEULLES présente ensuite les frais occasionnés par l'organisation de la soirée. Il précise que la participation de 130 € – relativement élevée – est en grande partie due aux frais fixes liés à la privatisation des locaux (plus du tiers du coût par personne).

**4°) Montant de la cotisation à l'association pour l'année 2010.**

L'AGO entérine à l'unanimité le montant de la cotisation proposée par le CA pour l'année 2010. Elle s'élève cette année encore à 10 €.

**5°) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.**

Les règles de renouvellement du CA (Articles 9 et 13 des statuts) sont rappelées : le CA comporte 4 à 8 membres élus pour une durée de 2 ans. Ce nombre peut être modifié par l'AGO. Le CA est renouvelable chaque année par moitié. Les membres sortants sont rééligibles.

Les 4 sortants cette année sont : Jacques DESHEULLES, Jean-Pierre FARCET, Jean FRETIN et Jean-Jacques JOURDANNEAU. Les 4 membres sortants sont candidats à leur réélection. Aucun autre acte de candidature n'est signalé. Les 4 candidats sont réélus par 56 voix (1 voix contre).

**6°) Réflexions sur l'avenir de l'association.**

Après avoir rappelé l'historique et les raisons d'être de l'association (formation et réunion des membres), le Président Guy DUGUE annonce que les membres du CA de l'association souhaitent passer la main après plusieurs années d'activité. Il précise qu'il a envisagé la dissolution de l'association, estimant qu'une association formelle type 1901 n'est plus nécessaire pour réunir les membres de la promotion.

S'en suit une discussion animée. Nombreux sont ceux qui expriment la crainte que le lien réunissant la promotion ne soit ainsi rompu. D'autres argumentent l'impossibilité d'organiser les réunions sans la transparence d'une association 1901.

Le président demande alors s'il y aurait des volontaires pour reprendre en charge l'association. Jean BRUXELLE, Jean FRETIN et Jean LAVABRE se proposent.

En conséquence le CA propose de réunir l'assemblée générale ordinaire 2011 dès le début de l'année, suivie d'une assemblée extraordinaire ayant pouvoir de statuer du devenir de l'association. Un courrier explicatif sera envoyé aux membres quelques semaines auparavant qui sollicitera leur participation.

En cas de dissolution, les membres du CA actuel s'engagent à maintenir un lien grâce au site internet, et en particulier à l'annuaire des membres.

Anne et Florent LEREBOUR suggèrent l'organisation de déplacements conviviaux de groupes de la promotion en province.

**7°) Assemblée Générale Ordinaire 2011**

La date en est fixée au 2 avril 2011. Elle se tiendra à la Pitié-Salpêtrière. Elle sera suivie de l'assemblée générale extraordinaire.

**8°) Questions diverses**

Richard GUESDE signale que l'annuaire des membres de la promotion manque de renseignements récents. Il remercie les membres de vérifier l'actualité des données les concernant et de les compléter grâce au questionnaire en ligne. [http://www.chups66.org/article.php3?id\\_article=69](http://www.chups66.org/article.php3?id_article=69).

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 18 heures 30. Les membres présents se joignent ensuite aux autres membres et leurs accompagnants pour participer à la soirée.